

Procès-verbal de l'Assemblée générale HECH tenue le 26 avril 2003 à l'Hôtel Linde à Heiden

* * * * *

Le Président Hugo Wenger ouvre la séance à 13h40 en saluant les membres présents ainsi que les invités MM. Christian Minder représentant l'OFT, Heinz Mettler représentant de CFF Historic et Jürg Burkhalter représentant du tracé CFF (OSS).

Il adresse un grand merci aux organisateurs de la journée, soit la section Eurovapor de Sulgen/Heiden ainsi que le chemin de fer Rorschach-Heiden pour l'organisation de cette journée sur la ligne à crémaillère Rorschach-Heiden. Il remercie également les deux dames qui ont organisé l'apéritif très apprécié à la halte de Wienach-Tobel.

Après avoir prié chacun de parler en bon allemand pour les Romands, il rappelle que chaque association représentée dispose d'une voix et que les votes seront effectués à main levée en levant la feuille d'admission.

Il excuse

- le Directeur du SOB
- M. Sébastien Jarne du BC
- M. Martin Schatzmann du Mikado
- M. Jean-Bernard Huguenin du VVT
- M. Christian Stöcklin du Verein Brünig Nostalgie-Bahn
- M. Guy-Bernard Philippin du Parc d'Attractions du Châtelard VS, responsable du site Web
- L'association Train Nostalgique du Trient qui souhaite devenir membre

Il ressort de la liste des présences qui a circulé en début de séance que 21 membres à part entière sont présents sur un total de 39 associations membres à part entière et une membre avec statut d'observateur recensées théoriquement pour l'exercice 2002.

Personne ne demandant une modification de l'ordre du jour envoyé avec l'invitation, l'assemblée, peut se dérouler selon l'ordre du jour prévu, soit :

1. Election d'un scrutateur
2. Approbation du P.V. de l'AG du 27.04.2002 à Zürich Giesshübel
3. Approbation du rapport de l'exercice 2002
4. Approbation des comptes 2002 et du budget 2003
5. Elections :
 - a) du comité
 - b) des réviseurs
6. Admission de nouveaux membres
7. Proposition des membres
8. Informations actuelles

1. Election d'un scrutateur

La proposition de nommer M. Ernst Blättler représentant de la Verein Pacific 01202 est approuvée à l'unanimité.

2. Approbation du P.V. de l'AG du 27.04.2002 tenue à Zürich Giesshübel

Rédigé en français et envoyé avec la convocation, il est approuvé avec remerciement à son auteur.

3. Approbation du rapport d'activité 2002

Rédigé en allemand et joint également à l'invitation pour la séance de ce jour, ce rapport est approuvé à l'unanimité sur proposition de M. Anton Ackermann avec remerciements au Président pour sa rédaction.

4. Approbation des comptes 2002 et du budget 2003

M. Thomas Pulfer ayant distribué en début d'assemblée le résumé des mouvements de l'exercice écoulé ainsi que le rapport de révision du 22 février 2003 établi par MM. Eric Jordanis (FSS) et Martin Strobel (TVB). Ces derniers ont reconnus les comptes exacts et proposent à l'assemblée de les approuver et de donner décharge au caissier. Aucune question ou demande d'information complémentaire n'est posée.

L'assemblée approuve ces propositions à l'unanimité et remercie le caissier.

Budget 2003

Aucun budget spécifique n'a été établi. Les travaux de rédaction du manuel d'exploitation seront poursuivis de même que la mise à jour du site internet HECH sans que l'on puisse actuellement prévoir un ordre de grandeur de ces coûts. Sur la base de l'effectif des membre 2003, le bénéfice de l'exercice devrait atteindre CHF 3'800.00

Si le comité travaille toujours bénévolement, il arrivera un moment où les frais deviendront plus importants et devront être imputés à HECH. Nous en reparlerons au point 8. Le Budget est approuvé.

5. Elections :

a) comité

Les association représentées au comité doivent être réélues chaque 2 ans. Ce sont actuellement :

Dampfbahn-Verein Zürcher Oberland	DVZO	Représentée par Hugo Wenger
Blonay-Chamby	BC	Sébastien Jarne
Historische Eisenbahn Gesellschaft	HEG	Thomas Pulfer
Parc d'Attractions du Châtelard VS		Bernard Philippin
Eurovapor		Anton Ackermann
Verein Mikado 1244		Martin Schatzmann
Verein Dampfbahn Bern	DBB	Robert Gaberell

Les membres du comité se remettent à disposition. Personne ne souhaitant venir renforcer le comité, le renouvellement global du comité est admis par 19 voix.

b) réviseurs

Les associations Tramverein Bern (TVB) et Freunde Schweizer Schmalspurbahnen (FSS) se mettent à disposition pour les deux prochains exercices. Elles sont réélues par 18 voix.

6. Démission et admission de nouveaux membres

Les associations Transcontinental Museum Club Bern (TMC) et Verein zur Erhaltung von nostalgischen Eisenbahnwagen Luzern (avec statut d'observateur) ont été dissoutes et sortent de HECH.

Un nouveau membre s'est annoncé. Il s'agit de :

L'Association Train nostalgique du Trient (TNT) présidée par M. François Jacquier. Son dossier de candidature a été mis en circulation dans l'assemblée. M. Bernard Philippin indique que cette association a été constituée pour sauvegarder l'ancien matériel roulant du chemin de fer mixte adhérence + crémaillère Martigny-Châtelard qui possédait des caractéristiques intéressantes comme par exemple les premières voitures pilotes. L'association a construit une remise avec atelier à la gare de Martigny et les véhicules peuvent circuler actuellement entre Martigny et Vernayaz.

L'association est acceptée par 20 voix.

HECH comptera dès lors 39 membres à part entière.

7. Proposition des membres

Aucune requête n'est parvenue au comité.

8. Informations actuelles

Le Président signale qu'il n'est plus à la recherche d'un lieu pour les deux prochaines assemblées générales. Celle de 2004 sera organisée dans la région de Berne-Thoune par la Verein Dampfbahn Bern et il est prévu une excursion en Valais pour fêter en 2005 le 10^e anniversaire de HECH. Le Parc d'Attractions du Châtelard et Bernard Philippin se chargeront d'organiser cette assemblée qui devra être reportée à la seconde quinzaine de mai si l'on veut pouvoir emprunter les Attractions du Châtelard. Nous aurons l'occasion d'en reparler à la prochaine assemblée.

Le Président donne la parole à M. Christian Minder, représentant de l'Office Fédéral des Transports qui nous informe que ses collègues ont été très satisfaits des travaux effectués par HECH et que l'accès au réseau donne l'occasion aux membres de collaborer entre eux ainsi qu'avec les entreprises de transports publics.

Le Président Wenger rappelle aux membres que l'élargissement des prescriptions d'exploitation s'est avérée être un travail difficile et de longue haleine. Il pense que le manuel pourra sortir en automne 2003. Il apparaît que l'OFT souhaiterait qu'HECH réalise des cours de base pour la formation du personnel de ses membres et qu'il assume même la surveillance du personnel par des contrôles réalisés à l'improviste.

Pour éviter des problèmes fastidieux de traduction, les cours de base devraient être en langue allemande pour les alémaniques ainsi qu'en langue française pour les romands.

Au sujet de www.hech.ch, le Président indique que le site a pris du retard à la suite d'un accident survenu à M. Guy-Bernard Philippin. Ce dernier ne manquera pas d'actualiser prochainement ce qui devrait l'être.

Concernant la publicité, le Président Wenger se demande encore s'il ne conviendrait pas de faire une publicité sous l'égide HECH. Il y a d'une part une carte gratuite éditée par l'Union des Transports Publics intitulée « Dampfbahnen 2003 » qui résume les offres Suisses et d'autre part le Schweizer Dampfbahnen » coûteux où l'on trouve de nombreux éléments nostalgiques (trains, bateaux, rouleaux compresseur). Il ressort de la discussion qui a suivi un relatif silence de l'Assemblée que chaque membre préfère actuellement faire son propre prospectus. La proposition qu'HECH prenne une ou deux pages payantes dans la brochure « Schweizer Dampfbahnen » pour présenter l'Association et ses membres pourrait être examinée.

HECH devrait aussi intensifier ses contacts avec l'Office National Suisse du Tourisme.

Personne ne demandant la parole, le Président peut clore cette assemblée à 14h30 en remerciant chacun pour sa participation à ces assises. Il souhaite un bon retour à chacun.

Le rédacteur du P.V.

Bernard Philippin
26.04.2003

Annexe : liste des présences